

# Rapport d'activité 2008–2010 en matière de développement de la petite enfance en Nouvelle-Écosse

## Rapport 2009 sur le bien-être des enfants



# Rapport d'activité 2008–2010 en matière de développement de la petite enfance en Nouvelle-Écosse

## Rapport 2009 sur le bien-être des enfants



Ce document peut être consulté à l'adresse suivante : <http://www.gov.ns.ca/coms/>

Pour plus d'information, contactez :  
Services de développement de la petite enfance  
Ministère des Services communautaires de la Nouvelle-Écosse  
C.P. 696  
Halifax (N.-É.)  
B3J 2T7

Téléphone : 902-424-3430  
Télécopieur : 902-424-0708  
Courriel : [ecdservices@gov.ns.ca](mailto:ecdservices@gov.ns.ca)

Impression : Mars 2011



# Lettre de la ministre

Je suis heureuse de présenter le Rapport d'activité 2008–2010 en matière de développement de la petite enfance en Nouvelle-Écosse et le Rapport 2009 sur le bien-être des enfants.

Il y a dix ans, les ministres fédéral, provinciaux et territoriaux responsables des services sociaux ont fait publier le *Communiqué sur le développement de la petite enfance* dans le but d'améliorer et d'élargir les programmes et services liés au développement de la petite enfance. Ce communiqué nomme quatre domaines prioritaires :

- Promouvoir la santé durant la grossesse, à la naissance et au cours de la petite enfance;
- Améliorer le soutien aux parents et aux familles;
- Renforcer le développement de la petite enfance, l'apprentissage et les soins aux enfants;
- Renforcer le soutien des communautés.

Depuis 2000, plus de 390 millions de dollars (financement fédéral et provincial) ont été consacrés à la prestation de programmes pour l'apprentissage et la garde des jeunes enfants en Nouvelle-Écosse. Ces fonds ont permis d'élaborer des programmes et des services pour les familles, d'améliorer les services de soutien dans le domaine de la petite enfance ainsi que les possibilités de collaboration avec d'autres ministères et établissements de formation.

Même si nous avons fait des progrès importants, il reste du travail à faire. Nous comprenons la valeur qu'une gamme complète de services intégrés peut apporter aux enfants pendant leurs premières années, et plus tard dans la vie, en favorisant un développement sain. Nous devons poursuivre nos efforts pour améliorer ces services, à la fois pour les enfants et les familles. Nous continuerons donc à travailler avec le secteur de la petite enfance, les familles, les intervenants communautaires et nos partenaires gouvernementaux pour que les familles néo-écossaises aient toutes les chances de réussir.

Salutations distinguées,



L'honorable Denise Peterson-Rafuse  
Ministre des Services communautaire



# Table des matières

|  |    |
|--|----|
| <b>Lettre de la ministre</b> .....   | •  |
| <b>Introduction</b> .....  | 7  |
| <b>Promouvoir la santé durant la grossesse, à la naissance et au cours de la petite enfance</b> .....  | 10 |
| Partir du bon pied : Visites à domicile améliorées .....   | 10 |
| <b>Amélioration des services de soutien aux parents et aux familles</b> .....                          | 12 |
| Programme de subvention des ressources aux familles et des services d'éducation parentale .....        | 12 |
| <b>Renforcer le développement de la petite enfance, l'apprentissage et les soins aux enfants</b> ..... | 14 |
| Nouvelle-Écosse – Plan pour l'apprentissage et la garde des jeunes enfants (AGJE) .....                | 15 |
| Initiative de formation en éducation de la petite enfance .....  | 16 |
| Stratégie de recrutement et de rétention .....   | 17 |
| Programme de subvention pour le maintien des services de garde .....                                   | 18 |
| Subvention du fonctionnement des services de garde d'enfant (FSGE) .....                               | 19 |
| Programme de subventions pour les services de garde d'enfant .....                                     | 20 |
| Programme de garde assistée .....  | 22 |
| Programmes d'intervention précoce .....  | 23 |
| Programme <i>Read to Me!</i> .....   | 24 |
| Programme d'aide à l'emploi et au revenu .....   | 25 |
| <b>Engagement communautaire et soutien de l'infrastructure</b> .....                                   | 28 |
| Système d'information et établissement de rapports – Développement de la petite enfance .....          | 28 |
| Organisation Child Care Connection Nova Scotia .....   | 29 |
| <b>Rapport 2009 sur le bien-être des enfants</b> .....   | 32 |
| Rapport sur le bien-être des enfants : Conclusion .....  | 34 |
| <b>Addenda : Principes de financement fédéral et indicateurs</b> .....                                 | 35 |
| <b>Annexes : Dépenses financières</b> .....  | 36 |



# Introduction

Voilà maintenant dix ans que les ministres fédéral, provinciaux et territoriaux responsables des services sociaux se sont engagés à informer le public sur les investissements liés au *Communiqué sur le développement de la petite enfance* de 2000. Depuis, la Nouvelle-Écosse a publié des rapports sur les investissements fédéraux et provinciaux liés à l'Initiative de développement de la petite enfance (2001), au Cadre multilatéral pour l'apprentissage et la garde des jeunes enfants (2003) et à l'Accord de principe sur l'apprentissage et la garde des jeunes enfants (2005).

Dans le cadre de cet engagement, la Nouvelle-Écosse a investi dans les domaines d'intervention établis dans le communiqué de 2000. La Province a soutenu la création et la mise en œuvre de programmes de visites à domicile (promotion de la santé durant la grossesse, la naissance et l'enfance) et des programmes de ressources pour les familles (améliorer le soutien aux familles). Une stratégie de recrutement et de rétention a été mise en œuvre pour le personnel d'éducation de la petite enfance, et le financement des garderies (garderies et services de garde en milieu familial) a augmenté. Nous avons mis en place des subventions destinées aux familles pour la garde des enfants ainsi que des services de soutien pour les enfants ayant des problèmes de développement. Nous avons également amélioré les systèmes d'information et les ressources de DPE (engagement de la collectivité et aide liée à l'infrastructure).

Les investissements faits dans les domaines d'intervention liés au DPE permettent de favoriser la santé et le bien-être de nos enfants. Le Rapport 2009 sur le bien-être de l'enfant fournit des indicateurs sur la santé physique, le développement de la petite enfance, la sécurité, la famille et la communauté (Enquête longitudinale nationale sur les enfants et les jeunes).

Les investissements fédéraux et provinciaux en matière d'apprentissage et de garde d'enfants concernent la mise en place de programmes de garde d'enfants de qualité et le renforcement des services de soutien pour les soins et les familles. Ce rapport sommaire donne un aperçu des investissements de la Nouvelle-Écosse et des progrès dans les domaines d'intervention du DPE d'avril 2008 à mars 2010.

Le rapport complet peut être consulté sur le site [www.gov.ns.ca/coms](http://www.gov.ns.ca/coms).







**Promouvoir la santé durant la grossesse, à la naissance et au cours de la petite enfance**



## Promouvoir la santé durant la grossesse, à la naissance et au cours de la petite enfance

Le programme *Partir du bon pied : Visites à domicile améliorées* (ministère de la Promotion et de la Protection de la santé) bénéficie d'un financement dans le cadre de l'Initiative de développement de la petite enfance (IDPE). Des fonds sont remis aux régies régionales de la santé (Services de la santé publique) pour mettre en œuvre cette initiative au niveau local. Le programme *Partir du bon pied : Visites à domicile améliorées*, qui s'appuie sur des programmes et des services existants offerts par les Services de la santé publique, a pour but de faire des visites à domicile chez les familles confrontées à certains problèmes au cours des trois premières années de vie de leur enfant. Ce programme met l'accent sur la promotion de relations saines entre les parents et l'enfant, le développement sain de l'enfant et la mise en contact des familles avec des ressources communautaires afin d'accroître les possibilités d'avoir une croissance et un développement sains chez l'enfant et au sein de la famille.

### Partir du bon pied : Visites à domicile améliorées

| Source de financement (\$) : | 2008-2009<br>IDPE : 3 500 000 \$   | 2009-2010<br>IDPE : 3 500 000 \$ |
|------------------------------|--|----------------------------------|
| Description :                | Le programme <i>Partir du bon pied : Visites à domicile améliorées</i> (PBP : VDA) est un programme de visites à domicile volontaire axé sur les familles, offert par les Services de la santé publique. Ce programme s'appuie sur l'ensemble des programmes et services qu'offrent les Services de la santé publique aux familles pendant la grossesse, après la naissance et pendant la petite enfance.  |                                  |
| Activités :                  | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Moyens de dépistage et d'évaluation normalisés pour identifier les familles qui bénéficieront le plus du programme et de services supplémentaires.</li> <li>• Formation pratique et théorique offerte au personnel du programme de visites à domicile.</li> <li>• Exigences de certification et de mentorat pour le formateur provincial.</li> <li>• DVD à propos de familles et de leur expérience du programme de visites à domicile.</li> <li>• Phase 3 (terminée) : évaluation des résultats des familles dans les trois régions suivantes : South Shore, South West et Annapolis Valley. Le rapport d'évaluation a été publié en septembre 2009.</li> <li>• Élargissement de la base de données provinciale correspondant au programme <i>Partir du bon pied</i> pour améliorer la qualité des données et obtenir des informations supplémentaires.</li> </ul> |                                  |
| Indicateurs :                | <ul style="list-style-type: none"> <li>• 9 régions régionales de la santé</li> <li>• Les phases 1 et 2 de l'évaluation du programme provincial sont terminées. L'on procède actuellement à une amélioration du programme à partir des résultats de la phase 2. La phase 3 (évaluation des résultats) s'est terminée en 2009 dans les régions suivantes : South Shore, South West et Annapolis Valley.</li> <li>• Les équipes du programme PBP : VDA continuent à offrir un soutien pour la mise en œuvre de ce dernier au niveau local.</li> </ul>   |                                  |

# Amélioration des services de soutien aux parents et aux familles



# Amélioration des services de soutien aux parents et aux familles

L'une des priorités du développement de la petite enfance est d'offrir des possibilités liées à l'éducation parentale et de créer de nouveaux réseaux de soutien pour répondre aux besoins, à la fois des parents et des fournisseurs de soins. En 2008, les subventions d'éducation parentale et de soutien à la parentalité, d'information et de soutien en matière de garde d'enfants, ainsi que pour le langage et l'apprentissage pendant la petite enfance ont servi à financer les programmes des centres de ressources pour les familles qui reçoivent des fonds dans le cadre de l'IDPE. Le nouveau *Programme de subvention des ressources aux familles et des services d'éducation parentale* permet d'offrir davantage de programmes et de services adaptés aux besoins des différentes communautés.

## Programme de subvention des ressources aux familles et des services d'éducation parentale

| Source de financement (\$): | 2008-2009   |              | 2009-2010  |                     |              |
|-----------------------------|---|--------------|--|---------------------|--------------|
|                             | <b>Provincial :</b>   | 561 500 \$   |  | <b>Provincial :</b> | 561 500 \$   |
|                             | <b>IDPE :</b>   | 1 527 313 \$ |  | <b>IDPE :</b>       | 1 596 000 \$ |
| <b>Description :</b>        | <p>Programmes et services offerts aux enfants et à leurs familles dans les domaines de l'éducation parentale et l'apprentissage, le soutien à la famille, le développement des enfants et des jeunes ainsi que l'apprentissage et la littératie.</p> <p>Les programmes de ressources familiales permettent d'offrir des services communautaires qui favorisent le développement sain et le bien-être des enfants et des jeunes par le renforcement et l'autonomisation des familles et des communautés.</p> <p>La structure de financement du programme tient compte du fait que les enfants et les jeunes grandissent et se développent à la fois dans leur famille et au sein de la communauté (modèle écologique du développement). Cette approche globale est axée sur la famille et fait appel aux parents et aux membres de la famille dans le cadre plus large de la communauté et du contexte culturel.</p> |              |  |                     |              |
| <b>Activités :</b>          | <p>Programmes et ateliers offerts :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Programmes de compétences parentales, groupes de soutien et ateliers, programmes prénatals et postnatals, bibliothèque de prêts</li> <li>• Programmes/ateliers pédagogiques et sur le développement d'aptitudes à la vie quotidienne, haltes-garderies, counselling, gestion de crise, visites à domicile, services de relève, cuisines communautaires et éducation nutritionnelle, événements communautaires</li> <li>• Programmes interactifs parent-enfant, programmes d'apprentissage ludique, prêts de jouets, programmes de journées pour les jeunes en été, programmes parascolaires</li> <li>• Programmes de littératie pour jeunes enfants et parents, programmes de développement du langage</li> </ul>  |              |  |                     |              |
| <b>Indicateurs :</b>        | <ul style="list-style-type: none"> <li>• 19 centres de ressources pour les familles</li> </ul>  |              |  |                     |              |
|                             | <ul style="list-style-type: none"> <li>• 7 872 parents participants *</li> <li>• 7 631 enfants participants *</li> </ul>  |              | <ul style="list-style-type: none"> <li>• 7 816 parents participants *</li> <li>• 8 192 enfants participants *</li> </ul> |                     |              |
|                             | *Ces chiffres peuvent tenir compte des participations récurrentes.  |              |  |                     |              |

# Renforcer le développement de la petite enfance, l'apprentissage et les soins aux enfants



## Renforcer le développement de la petite enfance, l'apprentissage et les soins aux enfants

Les parents peuvent choisir différents types de soins pour leur enfant. En vertu de la loi et du règlement sur les garderies (*Day Care Act and Regulations*), les services de garde agréés comprennent à la fois les garderies et la garde en milieu familial. Chez le jeune enfant, la qualité du développement, de l'apprentissage et des soins favorise l'acquisition de la langue et la motricité ainsi que le développement social, affectif et cognitif. Les domaines prioritaires sont donc les services qui favorisent un développement sain et qui répondent aux divers besoins des familles. Le personnel de la petite enfance joue un rôle important dans la prestation de programmes de garde d'enfants dans les garderies agréées ainsi qu'en milieu familial. La Province a mis en place divers programmes pour promouvoir la stabilisation et l'amélioration des programmes et des services de garde.



## Nouvelle-Écosse - Plan pour l'apprentissage et la garde des jeunes enfants (AGJE)

Quelque 1 300 nouvelles garderies agréées seront créées en vertu de la loi et du règlement sur les garderies (*Day Care Act and Regulations*). Ces créations feront suite à la priorité cernée lors des consultations effectuées en 2005 pour augmenter le nombre de places dans les garderies agréées et les agences de garde en milieu familial (AGMF). Plus de 2 600 parents, d'éducateurs de la petite enfance et de membres de la communauté ont participé à ces consultations. Le plan AGJE a permis de financer des garderies supplémentaires et la modernisation d'installations afin d'améliorer l'efficacité énergétique, grâce à des prêts et à des subventions à des garderies à but lucratif et à but non lucratif ainsi qu'à des services de garde en milieu familial. Le plan en question a permis de financer les programmes suivants (2008-2010) :

- **Prêt d'agrandissement et de remplacement**

- Le prêt d'agrandissement et de remplacement s'élevait à environ à 18,5 millions de dollars. Ce financement fait partie de la deuxième et troisième phases du programme.
- 25 garderies ont bénéficié du prêt d'agrandissement et de remplacement. Ce programme permet aux garderies de développer leur capacité grâce à un prêt à faible intérêt.

- **Prêt pour réparations et rénovations**

- Ce prêt s'élevait à environ 1,3 million de dollars. Ce financement fait partie de la troisième et dernière phase du programme.
- 80 garderies ont bénéficié du prêt pour réparations et rénovations. Ce prêt permet aux garderies d'améliorer leurs installations grâce à des réparations, des rénovations et des améliorations.

- **Subvention pour mise à niveau énergétique**

- Financement pour 2008-2009 : 1 279 489 \$
- 276 garderies ont reçu une subvention.

Outre la création de nouvelles garderies, le plan a également permis d'augmenter le nombre de places dans les garderies en milieu familial réglementées.

- Le programme de services de garde en milieu familial (SGMF) offre aux parents la possibilité de choisir des services de garde réglementés fournis par une garderie en milieu familial autorisée.
- En date du 31 mars 2010, la province comptait 9 agences de services de garde en milieu familial et 80 garderies en milieu familial.
- Financement du plan AGJE pour le programme de services de garde en milieu familial :
  - 398 551 \$ (2008-2009)
  - 496 098 \$ (2009-2010)



## Initiative de formation en éducation de la petite enfance

|                                     |  |   |
|-------------------------------------|--|---|
| <b>Source de financement (\$) :</b> | <b>2008-2009</b><br><b>Programmes de garde d'enfants :</b><br>800 000 \$   | <b>2009-2010</b><br><b>Programmes de garde d'enfants :</b><br>800 000 \$  |
| <b>Description :</b>                | L' <i>Initiative de formation en éducation de la petite enfance</i> permet à des établissements d'enseignement de créer et d'offrir des formations en éducation de la petite enfance, avant d'intégrer le marché du travail ainsi que pendant un emploi.   |   |
| <b>Activités :</b>                  | <ul style="list-style-type: none"> <li>Financement accordé : Centre provincial de ressources préscolaires (CPRPS), Université Mount Saint Vincent, Institute for Human Services Education (IHSE), Nova Scotia College of Early Childhood Education (NSCECE), Nova Scotia Community College (campus de BurrIDGE, de Cumberland et de Kingstec).</li> <li>Les services offerts comprennent l'entretien et l'amélioration de six services de soutien au DPE, des possibilités de développement professionnel pour le secteur de la DPE ainsi que des services de mentorat et de soutien.</li> </ul>   |   |
| <b>Indicateurs :</b>                | <ul style="list-style-type: none"> <li>Six services de soutien aux centres de ressources pour le développement de la petite enfance (DPE).</li> <li>Trois programmes de formation, avec remise de diplôme, liés à l'éducation de la petite enfance, offerts dans six différents endroits, avec programmes à temps partiel en région.</li> <li>Programme BAA (services à l'enfance et à la jeunesse) et programme de maîtrise (services à l'enfance et à la jeunesse).</li> <li>Deux nouveaux programmes de certification ont été mis sur pied entre 2009 et 2010 :             <ul style="list-style-type: none"> <li>Cours d'éducation permanente, avec certificat, pour administrateur des services de la petite enfance (Université Mount Saint Vincent);</li> <li>Programme de mentorat menant à l'obtention d'un certificat (NSCC).</li> </ul> </li> <li>Ces programmes, qui devraient démarrer à l'automne 2010, ont été créés pour améliorer les compétences en leadership dans le secteur de la petite enfance.</li> <li>Certains ateliers de perfectionnement professionnel se concentrent sur les enfants ayant des capacités variées. Il s'agit de :             <ul style="list-style-type: none"> <li>Programme d'éducation spécialisée, avec certificat, pour les éducateurs de la petite enfance, à temps plein ou à temps partiel. Ce programme est une introduction à diverses méthodes d'intervention, avec des exercices théoriques et pratiques.</li> <li>Programme à temps partiel sur l'inclusion scolaire, avec certificat, pour les professionnels travaillant dans le domaine de la petite enfance. Ce programme comprend cinq modules couvrant des sujets comme l'inclusion scolaire et l'intervention précoce, les différentes formes d'apprentissage et de comportement, les problèmes de communication et les différences physiques.</li> </ul> </li> </ul> |   |
|                                     | Inscription dans les programmes d'étude d'EPE : <ul style="list-style-type: none"> <li>Étudiants à plein temps : 150</li> <li>Programme d'études supérieures : 40 étudiants</li> <li>Ateliers de perfectionnement professionnel (PP) : 138</li> <li>Participants aux ateliers PP : 2 342</li> </ul>  | Inscription dans les programmes d'étude d'EPE : <ul style="list-style-type: none"> <li>Étudiants à plein temps : 223</li> <li>Programme d'études supérieures : 68 étudiants</li> <li>Ateliers PP : 162</li> <li>Participants aux ateliers PP : 3 621</li> </ul> |

## Stratégie de recrutement et de rétention

En 2008, la Province a élaboré une stratégie de recrutement et de rétention afin de répondre à la demande actuelle et future ainsi que de recruter et de fidéliser les éducateurs de la petite enfance qui travaillent dans des garderies agréées et des agences de services de garde en milieu familial. Activités découlant de cette stratégie :

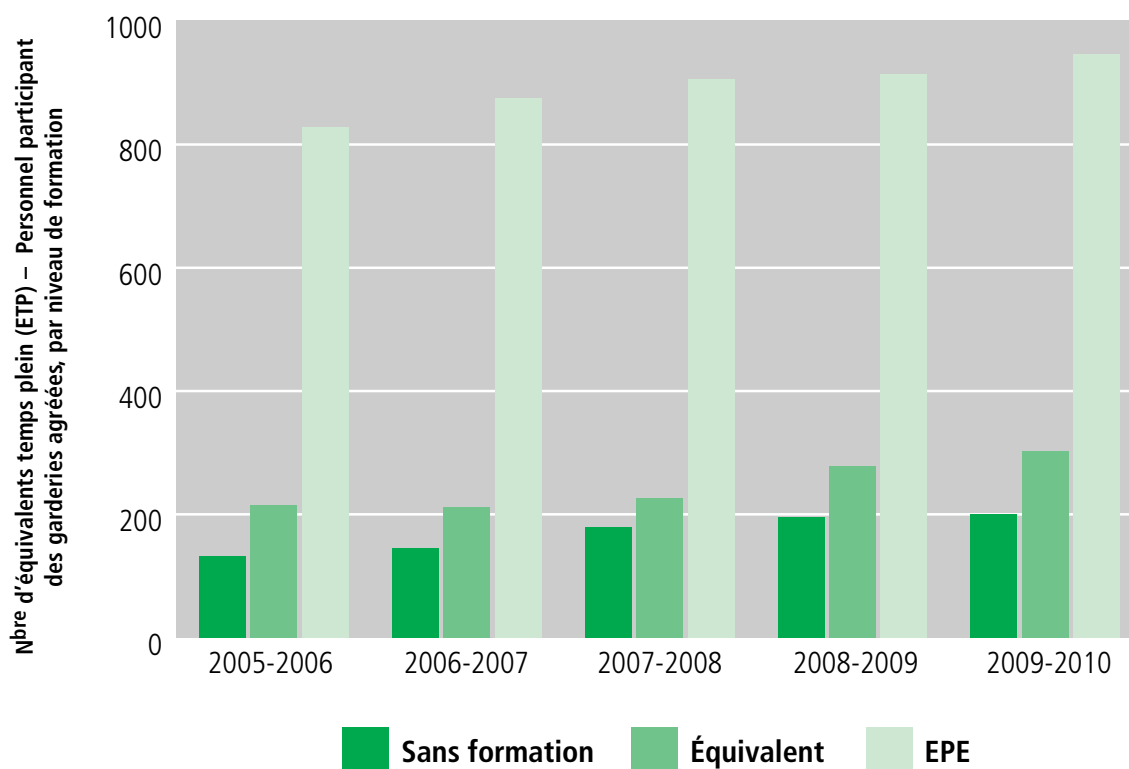
- Lancement d'un **programme d'éducation permanente** en juin 2008. Le programme offre un soutien financier au personnel de la petite enfance pour poursuivre des études et améliorer ses compétences. Il prévoit de plus le remboursement des cours de formation continue au personnel admissible travaillant dans des garderies agréées ou des agences de services de garde en milieu familial.
  - En date du 31 mars 2010, 111 personnes participaient au programme.
  - À ce jour, 277 personnes ont suivi ce cours, pour lequel elles ont été remboursées.
- Mise sur pied d'un **programme d'aide à l'éducation dans le domaine de la petite enfance** en avril 2008. Ce programme permet à de jeunes diplômés admissibles de réduire leurs dettes; les programmes ciblés sont les suivants : diplôme en éducation de la petite enfance, baccalauréat en arts appliqués, diplôme d'études sur l'enfance et la jeunesse, BAA (services à l'enfance et à la jeunesse); ou maîtrise en arts appliqués, en études de l'enfance et de la jeunesse; MA (services à l'enfance et à la jeunesse) obtenue dans des établissements de formation d'EPE. Les diplômés doivent travailler dans une garderie agréée ou pour une agence de garde en milieu familial pendant un nombre d'heures requis afin de pouvoir être remboursé par le ministère.
  - En date du 31 mars 2010, 25 personnes participaient au programme.
  - Des demandes ont été reçues pour les programmes avec diplôme ainsi que les programmes de licence et de maîtrise.
- Financement du plan AGJE :
  - 26 784 \$ (2008-2009)
  - 288 842 \$ (2009-2010)



## Programme de subvention pour le maintien des services de garde

| Source de financement (\$) : | 2008-2009  | 2009-2010  |
|------------------------------|--|--|
|                              | <b>IDPE :</b> 4 500 000 \$<br><b>Programme de garde d'enfants :</b> 803 793 \$   | <b>IDPE :</b> 4 500 000 \$<br><b>Programme de garde d'enfants :</b> 996 274 \$     |
| <b>Description :</b>         | L'objectif du <i>Programme de subvention pour le maintien des services de garde</i> est de fournir des fonds aux garderies agréées afin qu'elles puissent financer les salaires, les avantages sociaux et la formation de leur personnel.  |  |
| <b>Activités :</b>           | <ul style="list-style-type: none"> <li>Conformément aux améliorations apportées au programme en question en septembre 2007 et en janvier 2008, les augmentations du financement continuent de pouvoir financer les salaires et d'améliorer les possibilités de perfectionnement du personnel de la petite enfance.</li> <li>Pour améliorer les salaires ainsi qu'attirer ou retenir des employés équivalents temps plein (ETP), les fonds accordés ont été augmentés comme suit : 4 500 \$ par an et par diplôme, 4 200 \$ par an par employé équivalent temps plein, et 1 200 \$ par an par employé non formé; selon les ratios personnel/enfants prévus par le règlement sur les garderies (<i>Day Care Regulations</i>).</li> </ul> |  |
| <b>Indicateurs :</b>         | Nombre de clients servis (ETP)<br>EPE : 914<br>Équivalent : 279<br>Non formé : 195   | Nombre de clients servis (ETP)<br>EPE : 947<br>Équivalent : 302<br>Non formé : 200 |

Subvention de la N.-É. pour le maintien des services de garde d'enfant : Indicateurs



## Subvention du fonctionnement des services de garde d'enfant (FSGE)

Le programme de subvention de fonctionnement des services de garde d'enfants (FSGE) a été mis sur pied en 2007 afin de fournir un financement annuel aux garderies. Les fonds accordés ont permis de financer les salaires et les avantages sociaux du personnel, de favoriser le recrutement et la rétention d'employés, ainsi que de financer d'autres frais d'exploitation.

Financement du programme :

- 2008-2009 : 2 882 579 \$ (provincial)  
3 992 300 \$ (plan AGJE)
- 2009-2010 : 3 132 409 \$ (provincial)  
4 857 416 \$ (plan AGJE)

En date du 31 mars 2010 :

- 269 garderies à temps plein ont reçu des fonds dans le cadre du programme FSGE
- 98 garderies à temps partiel ont reçu des fonds dans le cadre du programme FSGE

### Aller de l'avant 2009-2010 ...

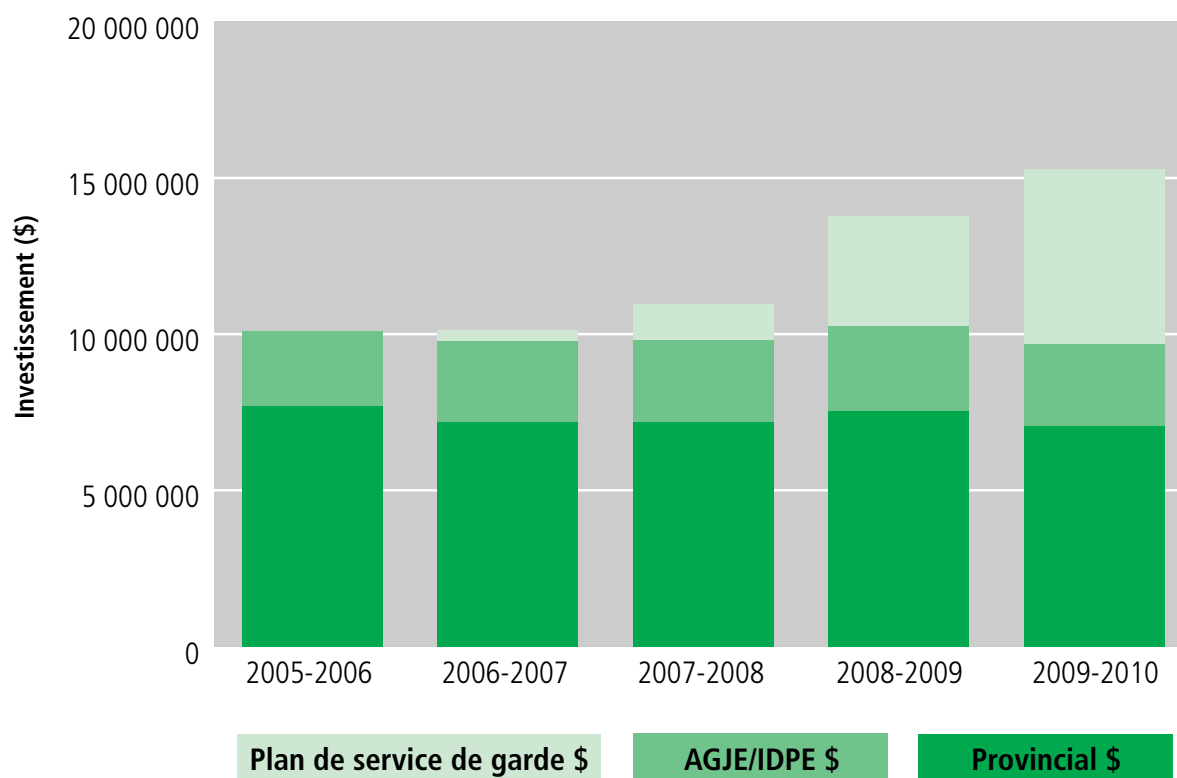
En 2009-2010, certains éléments du programme de subvention pour le maintien des services de garde ainsi que du programme de subventions du fonctionnement des services de garde ont été pris en compte pour élaborer le nouveau programme de subvention d'amélioration des programmes pour la petite enfance (*Early Childhood Enhancement Grant - ECEG*). Depuis avril 2010, le programme ECEG permet d'accorder un financement aux garderies à temps plein et partiel pour améliorer les salaires des éducateurs de la petite enfance et favoriser le travail de recrutement et de rétention du personnel. Quatre-vingts pour cent de la subvention doit servir à financer le salaire et les avantages des éducateurs de la petite enfance qui fournissent des soins directs aux enfants (en fonction des niveaux d'éducation et de formation). Les 20 % restants peuvent être utilisés comme suit : 15 % pour les frais de fonctionnement et 5% pour le perfectionnement professionnel.



## Programme de subventions pour les services de garde d'enfant

|                                    |  |   |
|------------------------------------|--|---|
| <b>Source de financement (\$):</b> | <b>2008-2009</b><br><b>Provincial :</b> 7 551 905 \$<br><b>AGJE :</b> 2 700 200 \$<br><b>Plan pour la garde d'enfants :</b> 3 526 300 \$   | <b>2009-2010</b><br><b>Provincial :</b> 7 201 159 \$<br><b>AGJE :</b> 2 635 000 \$<br><b>Plan pour la garde d'enfants :</b> 5 581 800 \$  |
| <b>Description :</b>               | Depuis juillet 2000, le <i>Programme de subventions pour les services de garde d'enfant</i> permet d'offrir des subventions transférables pour aider les familles admissibles à payer leurs frais de garde d'enfants. Toutes les garderies à temps plein agréées et les agences de services de garde en milieu familial qui ont signé l'entente de financement relative aux subventions pour les services de garde d'enfant peuvent fournir des services de garde à un enfant dont la famille bénéficie d'une allocation. Les familles ne perdent pas ces allocations si elles décident de choisir une autre garderie. |   |
| <b>Activités :</b>                 | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Baisse des frais minimum pour les familles de 2,25 \$ à 1,00 \$</li> <li>• 307 nouvelles subventions</li> </ul>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Conversion de toutes les allocations fixes à des allocations transférables</li> <li>• 150 nouvelles allocations</li> </ul>                                   |
| <b>Indicateurs :</b>               | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Environ 3 520 dossiers d'allocation en cours*</li> <li>• Environ 5 464 enfants subventionnés</li> <li>• 97 % : taux d'utilisation des subventions</li> </ul>  | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Environ 3 977 dossiers d'allocation en cours*</li> <li>• Environ 6 345 enfants subventionnés</li> <li>• 97 % : taux d'utilisation des subventions</li> </ul> |
|                                    | *Reflète le nombre de places subventionnées  |   |

**Programme de subvention de garde assistée**



Remarque : La portion provinciale du financement annuel des subventions (2005-2008) comprend une subvention d'équipement d'un montant de 290 342 \$.

## Subventions pour services de garde

La création de nouvelles subventions pour la garde des enfants est liée à la priorité du plan AGJE quant à la diminution des coûts de garde pour les familles. Les subventions pour services de garde ont été améliorées en :

- revoyant les frais quotidiens estimés pour rendre le programme plus abordable pour les parents;
- revoyant les critères d'admissibilité liés au revenu pour permettre à davantage de familles de bénéficier du programme;
- créant une liste d'attente pour les subventions afin d'accroître l'accessibilité aux places en garderie et diminuer les temps d'attente.



## Programme de garde assistée

| Source de financement (\$): | 2008-2009<br>Provincial : 1 452 092 \$<br>EIDPE/AGJE : 1 117 089 \$<br>Plan pour la garde d'enfants : 342 656 \$   | 2009-2010<br>Provincial : 1 452 092 \$<br>IDPE/AGJE : 1 117 100 \$<br>Plan pour la garde d'enfants : 1 392 180 \$   |
|-----------------------------|--|---|
| <b>Description :</b>        | <p>En vertu de la loi et du règlement sur les garderies (<i>Day Care and Regulations</i>), toutes les garderies agréées bénéficient du financement accordé dans le cadre du <i>Programme de garde assistée</i>. Ces subventions aident les garderies à développer leur capacité à créer des environnements qui permettent d'intégrer tous les enfants.</p> <p>Grâce à ces subventions, les garderies peuvent permettre aux éducateurs de la petite enfance de participer à des formations spécialisées et à des cours de perfectionnement; elles peuvent de plus embaucher du personnel supplémentaire et acheter du matériel pédagogique et des ressources directement liés aux programmes d'intégration.</p>   |   |
| <b>Activités :</b>          | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Mise en œuvre des nouvelles modalités du programme de garde assistée et de l'accord de financement relatif à ce dernier.</li> <li>• Les garderies bénéficiant d'une subvention dans le cadre du programme de garde assistée ont reçu une copie du nouvel accord qui clarifie les éléments de financement.</li> <li>• Versement trimestriel des fonds aux garderies.</li> <li>• Examen et évaluation du plan de travail annuel des garderies. Toutes les garderies qui présentent une demande sont tenues de soumettre un plan de travail annuel. Le plan de travail montre comment un programme offert sera amélioré, ou comment un nouveau programme favorisera l'intégration des enfants.</li> <li>• Les améliorations apportées au programme de garde assistée ont permis d'augmenter le nombre de garderies financées qui offrent des programmes inclusifs, d'accroître les formations liées à l'inclusion, ainsi que d'augmenter le nombre de garderies qui ont élaboré et mis en œuvre des politiques d'intégration.</li> <li>• Entre 2008 et 2010, le programme de garde assistée a bénéficié d'une augmentation d'environ 1,7 million de dollars dans le cadre du plan AGJE.</li> </ul> |   |
| <b>Indicateurs :</b>        | <ul style="list-style-type: none"> <li>• environ 500 enfants visés*</li> </ul>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>• 141 garderies</li> <li>• Éléments de base – Stratégies pour les ateliers sur l'inclusion : 62 participants</li> <li>• 155 garderies</li> <li>• Éléments de base – Stratégies pour l'inclusion : 97 participants</li> </ul> <p>*Ces données ne comprennent pas tous les enfants qui ont des besoins de développement et qui fréquentent une garderie agréée, puisque le financement accordé dans le cadre du programme de garde assistée n'est pas fondé sur le diagnostic des besoins particuliers de chaque enfant.</p> |

## Programmes d'intervention précoce

|  |   |   |
|--|---|---|
| <b>Source de financement (\$):</b>   | <b>2008-2009</b><br><b>Provincial :</b> 2 127 054 \$<br><b>IDPE/AGJE :</b> 299 000 \$   | <b>2009-2010</b><br><b>Provincial :</b> 2 149 213 \$<br><b>IDPE/AGJE :</b> 299 000 \$ |
| <b>Description :</b>   | Les <i>programmes d'intervention précoce</i> (PIP) offrent une gamme de services axés sur les enfants qui ont des besoins spéciaux, de la naissance jusqu'à leur entrée à l'école. Ces services comprennent des visites à domicile, des services de planification familiale personnalisés (SPFP) ainsi que des services d'aide pour la planification des transitions et des services de soutien aux familles. |   |
| <b>Activités :</b>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Rapports annuels et statistiques sur les programmes transmis au ministère par les PIE.</li> <li>• Financement lié à une augmentation des coûts dans des domaines spécifiques, accordé pour la prestation de services de base.</li> </ul>   |   |
| <b>Indicateurs :</b>   | 17 programmes d'intervention précoce avec deux sites satellites supplémentaires.  |   |
|  | <ul style="list-style-type: none"> <li>• 620 enfants visés*</li> </ul>  | <ul style="list-style-type: none"> <li>• 669 enfants visés</li> </ul>                 |
| <ul style="list-style-type: none"> <li>• Informations sur les programmes d'intervention précoce fournies sur le site Web du ministère des Services communautaires.</li> <li>• Formation <i>Handle with Care</i> offerte en avril 2010.</li> <li>• L'atelier <i>Handle with Care</i> est conçu pour éveiller les participants à la promotion de la santé mentale et les aider à mettre en œuvre des stratégies adaptées.</li> <li>• Les visites à domicile sont effectuées selon les critères suivants : contact initial ou recommandation, réunions régulières, besoins de la famille et de l'enfant, collecte d'information et observation, activités d'apprentissage par observation.</li> <li>• Les critères liés aux services de soutien aux familles sont : faciliter la coordination des services, partager les ressources et l'information, faciliter les contacts avec la famille et l'éducation, renforcer et promouvoir les liens familiaux.</li> <li>• Les critères liés aux services de planification familiale personnalisés (SPFP) comprennent la préparation à ces services, la création du profil de l'enfant ainsi que l'établissement de priorités et d'objectifs en fonction des besoins de l'enfant et de la famille.</li> </ul> |   |   |





## Programme *Read to Me!*

Le programme *Read to Me!* a été lancé en 2002. Il s'agit d'un programme provincial offert en milieu hospitalier conçu pour aider les familles à intégrer dans les premières années de leur enfant les livres et la lecture. Dans le cadre de ce programme, l'on remet aux parents, dans les 24 heures qui suivent la naissance de leur enfant, un sac jaune vif contenant des livres et des ressources sur la littératie. Chaque sac contient trois livres cartonnés, le guide *Read to Me!*, un CD avec de la musique et des rimes, ainsi que de l'information sur les programmes des bibliothèques locales. Ce programme est offert dans les onze hôpitaux de la Nouvelle-Écosse qui possèdent des services de maternité, de sorte qu'aucun enfant n'est oublié. Quelque 9 000 bébés naissent chaque année en Nouvelle-Écosse. À ce jour, plus de 65 000 sacs ont été remis.

Les partenaires fondateurs du programme sont la province de la Nouvelle-Écosse, la Halifax Youth Foundation, le IWK Health Centre et les auxiliaires, la Société Radio-Canada (SRC) et le gouvernement du Canada. Les partenaires du programme *Read to Me!* partagent le même objectif : favoriser la littératie pendant la petite enfance. Le personnel du programme ainsi que plus de 100 bénévoles sont chargés de la prestation du programme dans toute la province. Site web : [www.readtome.ca](http://www.readtome.ca) .

**2008-2009** : Financement du plan AGJE : 50 000 \$



## Programme d'aide à l'emploi et au revenu

|                                     |   |  |
|-------------------------------------|---|--|
| <b>Source de financement (\$) :</b> | <b>2008-2009</b><br><b>Provincial :</b> 1 575 221 \$<br><b>IDPE :</b> 2 300 000 \$  | <b>2009-2010</b><br><b>Provincial :</b> 1 419 000 \$<br><b>IDPE :</b> 2 300 000 \$   |
| <b>Description :</b>                | Le <i>Programme d'aide à l'emploi et au revenu</i> (PAER) cible les personnes qui ont des besoins en la matière et aide les familles à devenir le plus indépendantes possible pour avoir de meilleures chances de trouver un emploi.  |  |
| <b>Activités :</b>                  | <ul style="list-style-type: none"> <li>• La stratégie pluriannuelle contre la pauvreté concerne tous les programmes et services gouvernementaux qui permettent actuellement d'aider les Néo-Écossais à faible revenu.</li> </ul>  |  |
| <b>Indicateurs :</b>                | <ul style="list-style-type: none"> <li>• 1 188 familles ont reçu des indemnités de garde d'enfants.</li> <li>• Baisse de 8 % du nombre (103) de familles ayant demandé des fonds dans le cadre du programme d'aide au revenu pour couvrir les frais de garde (1 291 familles ont bénéficié de cette aide par mois en 2007-2008).</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>• 1 112 familles ont reçu des indemnités de garde d'enfants.</li> <li>• Baisse de 6 % du nombre (76) de familles ayant demandé des fonds dans le cadre du programme d'aide au revenu pour couvrir les frais de garde (1 188 familles ont bénéficié de cette aide par mois en 2008-2009).</li> </ul> |





# Engagement communautaire et soutien de l'infrastructure



## Engagement communautaire et soutien de l'infrastructure

L'un des principaux objectifs de *l'Initiative de développement de la petite enfance* est de créer, en Nouvelle-Écosse, un système intégré à partir de programmes existants, chercher des possibilités d'innovation et favoriser la durabilité et la croissance. Parallèlement, le système doit être suffisamment souple pour répondre aux besoins propres de chaque communauté et offrir des services intégrés.

L'initiative d'engagement communautaire et de soutien de l'infrastructure (*Community Engagement and Infrastructure Support Initiative*) prévoit la création d'un système intégré lié au développement de la petite enfance en soutenant la création d'un système d'information et de rapports ainsi que l'organisation Child Care Connection Nova Scotia.

### Système d'information et établissement de rapports - Développement de la petite enfance

| Source de financement (\$): | 2008-2009<br>IDPE : 279 664 \$<br>Plan pour la garde d'enfants : 1 700 000 \$  | 2009-2010<br>IDPE : 420 000 \$<br>Plan pour la garde d'enfants : 1 800 154 \$ |
|-----------------------------|--|---|
| <b>Description :</b>        | Le système d'information sur le développement de la petite enfance comprend cinq modules intégrés : permis de garde d'enfants, indemnités de garde d'enfants/demandes de garde d'enfant assistée, demandes d'indemnités de garde d'enfants/paiements, subventions/paiements et système d'administration, rapports.   |   |
| <b>Activités :</b>          | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Mise à jour régulière du site Web du ministère des Services communautaires concernant les programmes de subventions et de prêts ainsi que les indemnités de garde d'enfants et les demandes.</li> <li>• Gestion du répertoire en ligne des garderies agréées et suivi des courriels liés au plan AGJE.</li> <li>• Poursuite du développement du système de technologie de l'information (TI) afin de permettre l'amélioration des collectes de données et l'administration du système.</li> </ul>                     |   |
| <b>Indicateurs :</b>        | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Le répertoire en ligne des garderies agréées contient des renseignements sur la situation administrative des garderies ainsi que des agences de services de garde en milieu familial.</li> <li>• Le système d'information en question donne accès à des données (production de rapports) ainsi qu'à une variété d'informations (prises de décisions).</li> <li>• Améliorations apportées au site Web en fournissant des informations accessibles aux membres du secteur de la petite enfance et au public.</li> </ul> |   |

## Organisation Child Care Connection Nova Scotia

|                                    |  |   |
|------------------------------------|--|---|
| <b>Source de financement (\$):</b> | <b>2008-2009</b><br><b>Provincial :</b> 38 000 \$<br><b>IDPE/AGJE :</b> 21 452 \$  | <b>2009-2010</b><br><b>Provincial :</b> 38 000 \$<br><b>IDPE/AGJE :</b> 21 452 \$ |
| <b>Description :</b>               | Child Care Connection Nova Scotia (CCCNS) est une organisation communautaire à but non lucratif qui fournit des services de soutien et des ressources aux éducateurs de la petite enfance et à tous ceux qui s'intéressent à la qualité des services de garde en Nouvelle-Écosse.  |   |
| <b>Activités :</b>                 | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Services de soutien permanents aux programmes.</li> <li>• Améliorations apportées régulièrement au site Web de CCCNS : <a href="http://www.cccns.org">http://www.cccns.org</a>.</li> </ul>  |   |
| <b>Indicateurs :</b>               | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Accès 24 heures sur 24 au site CCCNS.</li> <li>• Mise à jour des données grâce à un accès avec nom d'utilisateur et mot de passe.</li> <li>• Le site Web fournit des ressources en ligne liées à la qualité des services de garde et aux programmes d'intégration.</li> <li>• Les parents et les tuteurs à la recherche de garderies agréées en Nouvelle-Écosse peuvent faire une recherche dans le répertoire des garderies du CCCNS.</li> </ul> |   |





# Rapport 2009 sur le bien-être des enfants





## Rapport 2009 sur le bien-être des enfants

Le Rapport 2009 sur le bien-être des enfants fait écho à l'engagement de la Nouvelle-Écosse de rendre compte à ses citoyens des indicateurs de la santé et du bien-être des enfants et de leur famille. Ces indicateurs se rapportent à cinq aspects du bien-être: la santé physique et le développement moteur, le développement de la petite enfance, la sécurité et la protection, le contexte familial et le contexte communautaire. Ces indicateurs sont importants parce que « la petite enfance constitue le fondement du développement physique, cognitif et émotionnel d'une personne et de son évolution plus tard dans la vie ».<sup>1</sup> L'Enquête longitudinale nationale sur les enfants et les jeunes (ELNEJ) faite en 1992 avait pour but de fournir des informations sur le développement comportemental, social et affectif des enfants et des jeunes pendant leur croissance, de la naissance à l'âge adulte, dans les dix provinces. Cette partie<sup>2</sup> du rapport fournit des informations sommaires sur les indicateurs du bien-être des enfants de la naissance à cinq ans, en Nouvelle-Écosse, pour les années 1998-1999 à 2006-2007. Pour obtenir le rapport complet sur le bien-être des enfants, visitez notre site Web à l'adresse suivante : [www.gov.ns.ca/coms](http://www.gov.ns.ca/coms).

### Indicateur : Santé physique

Les indicateurs liés à la santé physique comprennent le poids santé à la naissance, le taux de naissances prématurées, la vaccination, la mortalité infantile et l'allaitement. À la naissance, le poids santé se situe entre 2 500 et 4 000 grammes. Les bébés qui naissent avec un poids en dehors de cette échelle sont à risque accru d'une variété de problèmes de santé et d'incapacités. Les bébés de faible poids à la naissance (moins de 2 500 grammes) peuvent être prématurés, petits pour l'âge gestationnel, ou les deux. Les bébés ayant un poids insuffisant à la naissance ont un risque accru d'avoir une variété de problèmes de santé tout au long de leur vie. Les bébés à poids élevé à la naissance (plus de 4 000 grammes) sont plus susceptibles d'avoir une naissance difficile et des problèmes de santé. En 2000, 16 % des bébés nés en Nouvelle-Écosse avaient un poids élevé à la naissance. La proportion de bébés à poids élevé est passée à 13,2 % en 2007.

Les bébés nés avant 37 semaines d'âge gestationnel (moins de 259 jours) ont souvent des problèmes de santé liés à leur faible poids à la naissance et à des problèmes respiratoires. En 2001, l'incidence des naissances prématurées était de 7,9 %; en 2007, celle-ci est passée à 7,5 %. Ces chiffres sont comparables aux données canadiennes pour les mêmes périodes. La prévalence de l'allaitement maternel chez les nourrissons en Nouvelle-Écosse est de 75 % par rapport à la moyenne canadienne, qui est de 86,3 %. En Nouvelle-Écosse, le nombre de décès de nourrissons a varié entre 4 et 6 pour 1 000 naissances entre 2000 et 2007. Aucun cas de maladie méningocoque du groupe C ou de rougeole n'a été signalé en Nouvelle-Écosse entre 1998 et 2007.

### Indicateur : Développement de la petite enfance

Les indicateurs liés au développement de la petite enfance comprennent la santé physique et le développement moteur, la santé affective, les connaissances et compétences sociales et les aptitudes langagières. L'échelle de développement moteur et social (DMS) sert à mesurer les dimensions du développement moteur, social et cognitif des jeunes enfants de la naissance à trois ans. Le développement physique des enfants comprend leur état de santé physique global et le développement de la motricité fine (p. ex. lacer ses chaussures) et la motricité globale (p. ex. l'équilibre). Le développement social concerne la façon dont l'enfant interagit avec d'autres enfants et comment il exprime ses sentiments. En Nouvelle-Écosse, plus de 80 % des enfants ont obtenu un score variant de « moyen » à « avancé » sur l'échelle DMS entre 1998-1999 et 2006-2007. Ces indicateurs se comparent favorablement aux données canadiennes. En 2006-2007, la proportion d'enfants ayant des problèmes affectifs importants en Nouvelle-Écosse était de 11,1 %, par rapport à 14,3 % pour le pays.

<sup>1</sup> Kilburn, RM, Karoly, L.A., *The Economics of Early Childhood Policy*, p.2, 2008. RAND Labour and Population.

<sup>2</sup> Remarque : Les données présentées dans ce chapitre proviennent de plusieurs sources, y compris de l'Enquête longitudinale nationale sur les enfants et les jeunes (ELNEJ), de l'Enquête sur la dynamique du travail et le revenu (EDTR) et des statistiques de l'état civil du Canada. Certaines des informations contenues dans le précédent rapport se retrouvent dans ce rapport en raison du nouveau calcul de la population à partir du recensement de 2001. La mise à jour du poids d'échantillonnage pour des enquêtes comme l'ELNEJ et l'EDTR est essentielle pour qu'il y ait cohérence entre les chiffres officiels de Statistique Canada sur la population et les estimations des enquêtes qui sont fondées sur des estimations entre les années de recensement.

Les connaissances et compétences sociales d'un enfant se rapportent aux interactions de l'enfant avec d'autres personnes et son environnement. L'enquête ELNEJ mesure les connaissances et les compétences sociales à l'aide du score lié à l'agression physique et du score personnel/social. Le score normalisé pour l'Échelle révisée du vocabulaire en images de Peabody sert à mesurer la proportion des enfants âgés de quatre et cinq ans qui ont un retard ou un niveau moyen ou avancé de vocabulaire compris. En Nouvelle-Écosse, la proportion d'enfants (12,4%) ayant des niveaux plus élevés d'agression physique et des problèmes de comportement est à peu près équivalente aux données canadiennes (12,5 %), tandis que la proportion des enfants néo-écossais (88 %) qui manifestent des comportements personnels et sociaux correspondant à leur âge est légèrement plus élevée que les données canadiennes (84 %). La Nouvelle-Écosse se compare favorablement avec les données canadiennes en ce qui concerne les enfants présentant des scores moyens et avancés (13,3%) sur l'Échelle révisée du vocabulaire en images de Peabody lorsque ces données sont disponibles (ce qui n'était pas le cas pour la Nouvelle-Écosse en 2004-2005). En Nouvelle-Écosse, 81,1 % des enfants ont obtenu un score moyen sur l'Échelle révisée du vocabulaire en images de Peabody par rapport à la moyenne canadienne de 70,1 %, et 13,3% des enfants ont obtenu un score avancé par rapport à la moyenne canadienne de 15,8 %.

### **Indicateur : Sécurité et protection**

Le taux d'hospitalisation pour blessures correspond à la proportion d'enfants, sur 100 000 enfants, qui sont hospitalisés pour le traitement de blessures. De 2004 à 2006, les taux d'hospitalisation en Nouvelle-Écosse étaient de 94 % et de 88 % respectivement, ce qui est inférieur au taux canadien.

### **Indicateurs liés à la famille**

Les indicateurs liés à la famille servent à mesurer divers aspects de la santé et des comportements des parents qui sont connus pour influencer la santé et le bien-être de leurs enfants. Ces mesures comprennent la réussite scolaire, le niveau de revenu, la dépression parentale, l'usage du tabac, le fonctionnement de la famille, les pratiques parentales positives et lecture chez les adultes.

En Nouvelle-Écosse, le niveau de scolarité, les pratiques parentales positives et les niveaux de revenu des parents de jeunes enfants ont fluctué entre 1998-1999 et 2006-2007. Ces indicateurs se comparent favorablement aux données canadiennes.

La proportion de parents ayant signalé des symptômes de dépression (2006-2007) est d'environ 11 %, par rapport à 9 % pour les données canadiennes. La proportion de mères ayant fumé pendant la grossesse en Nouvelle-Écosse a diminué depuis 1998-1999 (29 %) jusqu'en 2006-2007 (21,9 %), par rapport aux données canadiennes (11,4 %). La proportion de familles, en Nouvelle-Écosse (2006-2007), ayant un faible niveau de fonctionnement (9,8 %) est à peu près équivalente aux données canadiennes (9 %).

La Nouvelle-Écosse a connu une augmentation de l'incidence et de la prévalence de la lecture quotidienne aux enfants, par les adultes, entre 1998-1999 (64 %); 2000-2001 (80 %); 2002-2003 (76%) et 2006-2007 (85 %). La moyenne canadienne était de 66 % en 2006-2007.

### **Indicateurs liés à la communauté**

L'enquête ELNEJ contient une série de questions servant à évaluer dans quelle mesure certaines caractéristiques sont présentes ou absentes dans les quartiers où grandissent les enfants. Les scores liés à la cohésion et à la sécurité servent à mesurer le niveau de cohésion et de sécurité des quartiers dans lesquels les enfants vivent, selon les perceptions de la personne qui connaît le mieux l'enfant. En Nouvelle-Écosse, une proportion légèrement plus faible de parents ont signalé des niveaux inférieurs de cohésion dans leur quartier en 2006-2007 (12 %), par rapport à 1998-1999 (16 %), ce qui se compare favorablement aux résultats canadiens. En 2006-2007, en Nouvelle-Écosse, la proportion de parents ayant indiqué que le niveau de sécurité de leur quartier était faible était de 28 %, par rapport à 21 % pour les données canadiennes.

## Rapport sur le bien-être des enfants : Conclusion

La santé et le bien-être des enfants et de leurs familles dépendent de nombreux facteurs. Selon les indicateurs liés à la santé et au bien-être des enfants, les données de la Nouvelle-Écosse, correspondant à un large éventail de catégories, sont semblables aux données canadiennes. La Province continuera d'investir dans la santé et le bien-être des enfants et de leurs familles en offrant des programmes et des services visant à améliorer la qualité des services de garderie, à augmenter les services de soutien pour les enfants et leurs familles, à créer des environnements de garde d'enfants qui soient inclusifs, ainsi qu'à soutenir les éducateurs de la petite enfance qui travaillent dans des garderies agréées.



## Addenda : Principes de financement fédéral et indicateurs<sup>3</sup>

| Principes de financement et indicateurs fédéraux | Communiqué sur le développement de la petite enfance (CDPE) 2000  | Cadre multilatéral pour l'apprentissage et la garde des jeunes enfants (AGJE) 2003  |
|--|---|---|
| <b>Disponibilité</b>                             | <p>Les gouvernements rendront compte de la disponibilité des programmes et des services de développement de la petite enfance financés en vertu de l'Entente fédérale-provinciale-territoriale sur le développement de la petite enfance à l'aide d'un ou de plusieurs des indicateurs suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de clients servis (c.-à-d. nombre d'enfants et de familles servis, ou nombre d'« espaces » ou l'équivalent.)</li> <li>• Nombre de sites où les programmes sont offerts</li> </ul> | <p>Des options d'apprentissage et de gardes souples et adaptées devraient être facilement accessibles afin de promouvoir le développement de la petite enfance et d'aider les parents à participer à des formations professionnelles. Exemples d'initiatives pour la disponibilité et l'accessibilité aux programmes et services :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Augmenter les places en garderie.</li> <li>• Garderies ayant des horaires souples et ouvertes plus tard.</li> <li>• Information et recommandations pour les parents.</li> </ul>             |
| <b>Accessibilité</b>                             | <p>Lorsque l'objectif d'un investissement fait par un gouvernement est d'améliorer l'accessibilité aux services et aux programmes, celui-ci doit rendre compte d'un ou de plusieurs des indicateurs suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Augmentation du % de la population ciblée qui est desservie.</li> <li>• Changement dans le profil sociodémographique des clients.</li> </ul>  |   |
| <b>Abordabilité</b>                              | <p>Lorsque l'objectif d'un investissement fait par un gouvernement est d'améliorer l'abordabilité, celui-ci doit rendre compte des changements de la structure de frais ou de subvention du programme en question.</p>  | <p>Les services d'apprentissage et de garde d'enfants devraient être abordables. Les gouvernements ont mis en place des mécanismes pour aider les parents à assumer les coûts d'apprentissage et de garde d'enfants. Exemples d'initiatives favorisant la disponibilité et l'accessibilité aux programmes et services :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Amélioration des subventions qui prennent en compte la capacité des parents à payer.</li> <li>• Financement de fonctionnement.</li> </ul>  |
| <b>Qualité</b>                                   | <p>Lorsque l'objectif d'un investissement fait par un gouvernement est d'améliorer la qualité des services et des programmes, celui-ci doit rendre compte d'un ou de plusieurs des indicateurs suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Amélioration des services d'éducation et de formation des prestataires de services.</li> <li>• Augmentation des taux de salaire.</li> <li>• Amélioration du ratio fournisseur-client.</li> <li>• Meilleure satisfaction des clients.</li> </ul>                                  | <p>L'apprentissage et la garde des jeunes enfants devraient être de qualité afin de favoriser le développement optimal de l'enfant. Exemples d'initiatives favorisant des services d'apprentissage et de garde des jeunes enfants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Amélioration des formations et des services d'aide, des ratios éducateurs/enfants et de la taille des groupes, de la rémunération, du recrutement et de la rétention, de l'environnement physique, de la santé et de la sécurité, ainsi que de l'environnement d'apprentissage.</li> </ul> |
| <b>Inclusion</b>                                 | s.o.  | <p>L'apprentissage et la garde des jeunes enfants devraient être inclusifs et adaptés aux besoins des enfants ayant des capacités différentes; autochtones (c.-à-d. Indiens, Inuits et Métis); enfants dans diverses conditions culturelles et linguistiques. Exemples d'initiatives favorisant l'intégration :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Programmes et services d'aide pour les besoins spéciaux.</li> <li>• Ressources et formations culturellement et linguistiquement adaptées.</li> </ul>   |
| <b>Choix des parents</b>                         | s.o.  | <p>Les services d'apprentissage et de garde des jeunes enfants doit être suffisamment souples pour répondre aux besoins et aux préférences des parents et des enfants. Exemples d'initiatives favorisant les choix des parents :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Approches novatrices quant à la prestation de services dans les communautés rurales et éloignées.</li> <li>• Approches souples tenant compte de diverses situations familiales et liées à l'emploi.</li> </ul>  |

<sup>3</sup> Source : [www.dpe-agje.ca/fra/dpe/dpe\\_communique.shtml](http://www.dpe-agje.ca/fra/dpe/dpe_communique.shtml). Dans la plupart des cas, seuls quelques indicateurs correspondant à chaque principe sont disponibles pour chaque programme ou initiative. Toutefois, des informations descriptives sont fournies sur les indicateurs.

## Annexes : Dépenses financières

L'Annexe A présente les dépenses réelles des gouvernements provincial et fédéral correspondant à l'Initiative de développement des jeunes enfants (IDJE), au Cadre multilatéral pour l'apprentissage et la garde d'enfants (AGJE), ainsi qu'à l'Accord de principe sur l'apprentissage et la garde des jeunes enfants pour la période du 1<sup>er</sup> avril 2008 au 31 mars 2010.

L'Annexe B présente un aperçu du total des dépenses provinciales et fédérales pour le développement de la petite enfance et l'apprentissage et la garde des jeunes enfants de 2000 (année de référence) à 2010.

Pour obtenir un rapport détaillé des dépenses pour 2000 - 2010 (dont le financement de base), consultez le Rapport d'activité 2008-2010 en matière de développement de la petite enfance en Nouvelle-Écosse et le Rapport 2009 sur le bien-être des enfants (<http://gov.ns.ca/coms>).

Tous les rapports de dépenses sont fournis par le ministère des Services communautaires de la Nouvelle-Écosse, et tous les graphiques et schémas représentent les investissements de la Nouvelle-Écosse dans les quatre domaines liés au programme de DPE, établis dans le *Communiqué du premier ministre sur le développement de la petite enfance* (2000).



# ANNEXE A : Aperçu des investissements de la Nouvelle-Écosse liés au DPE (fédéral / provincial) de 2008 à 2010

(du 1<sup>er</sup> avril 2009 au 31 mars 2010)

| DOMAINE D'INTERVENTION EN DPE   | 2008-2009 Financement réel (\$) | 2009-2010 financement réel Financement (\$) |
|---|---------------------------------|---|
| <b>Promouvoir la santé durant la grossesse, à la naissance et au cours de la petite enfance</b> |                                 |   |
| Partir du bon pied : Amélioration des visites à domicile  | 3 500 000 \$                    | 3 500 000 \$                                |
| <b>Sous-total :</b>   | <b>3 500 000 \$</b>             | <b>3 500 000 \$</b>                         |
| <b>Amélioration des services de soutien aux parents et aux familles</b>                         |                                 |   |
| Programme de subvention des ressources pour les familles et des services d'éducation parentale  | 2 088 813 \$                    | 2 157 500 \$                                |
| <b>Sous-total :</b>   | <b>2 088 813 \$</b>             | <b>2 157 500 \$</b>                         |
| <b>Stabilisation et amélioration des services de garde d'enfants :</b>                          |                                 |   |
| Subvention de maintien des services de garde d'enfants  | 5 303 793 \$                    | 5 496 274 \$                                |
| Initiative de formation en éducation de la petite enfance                                       | 800 000 \$                      | 800 000 \$                                  |
| Programme de garde assistée   | 2 911 837 \$                    | 3 961 372 \$                                |
| Subvention de l'équipement  | 13 778 405 \$                   | 15 417 959 \$                               |
| Subvention de fonctionnement des services de garde d'enfant                                     | 6 874 879 \$                    | 7 989 825 \$                                |
| Services de garde en milieu familial  | 398 551 \$                      | 496 098 \$                                  |
| Garderies nouvelles ou améliorées*  | 748 735 \$                      | 2 684 148 \$                                |
| Prêt pour réparations ou rénovations**  | 609 597 \$                      | 280 800 \$                                  |
| Subvention pour espaces de jeu extérieurs   | 20 000 \$                       | 0   |
| Subvention d'amélioration de programme  | 44 851 \$                       | 0   |
| Subvention pour mise à niveau énergétique   | 1 279 489 \$                    | 0   |
| Recrutement et rétention (éducation permanente)   | 26 784 \$                       | 288 842 \$                                  |
| Fondation <i>Read to me!</i>  | 50 000 \$                       | 0   |
| Campagne de sensibilisation aux services de garde d'enfants                                     | --                              | 50 540 \$                                   |
| Centres de développement de l'enfant  | 284 812 \$                      | 258 200 \$                                  |
| Intervention précoce  | 2 426 054 \$                    | 2 448 213 \$                                |
| Aide à l'emploi et au revenu – frais de garde   | 3 875 221 \$                    | 3 719 000 \$                                |
| <b>Sous-total :</b>   | <b>39 433 008 \$</b>            | <b>43 891 271 \$</b>                        |
| <b>Engagement communautaire et soutien de l'infrastructure</b>                                  |                                 |   |
| Équipes de travail régionales sur le DPE  | 3 178 \$                        | 0   |
| Système d'information et établissement de rapports – Développement de la petite enfance         | 1 979 644 \$                    | 2 220 154 \$                                |
| Administration et exploitation  | 1 946 177 \$                    | 2 001 270 \$                                |
| Services d'administration de DPE  | 434 013 \$                      | 486 546 \$                                  |
| <b>Sous-total :</b>   | <b>4 363 012 \$</b>             | <b>4 707 970 \$</b>                         |
| <b>Total des dépenses</b>   | <b>49 384 833 \$</b>            | <b>54 256 741 \$</b>                        |

## Garderies nouvelles ou améliorées\*

Depuis 2007-2008, 19 millions de dollars en prêts ont été approuvés, dont environ 12,5 millions de dollars en prêts-subventions pour les réparations, les rénovations et les améliorations, dont les mises à niveau énergétiques, l'accessibilité pour les enfants à besoins spéciaux et leur famille, et l'agrandissement de garderies agréées pour créer des places supplémentaires. La portion déclarée correspond aux prêts subventionnés seulement, tels qu'émis aux établissements agréés à but non lucratif pour l'exercice 2009-2010. Les prêts remboursables émis ne sont PAS comptabilisées comme des dépenses.

## \*\* Prêts pour réparations/rénovations

Voir ci-dessus.

Pour obtenir des informations financières détaillées, voir les annexes. Dépenses financières du Rapport d'activité 2008 - 2010 en matière de développement de la petite enfance / Rapport 2009 sur le bien-être des enfants [www.gov.ns.ca/coms](http://www.gov.ns.ca/coms).

## Annexe B : Sommaire des dépenses provinciales et fédérales totales pour le DPE, de 2000 (année de référence) à 2010

| Programme  | 2000 - 2001<br>Financement de<br>base réel (\$) | 2001 - 2002<br>Financement de<br>base réel (\$) | 2002 - 2003<br>Financement de<br>base réel (\$) | 2003 - 2004<br>Financement de<br>base réel (\$) | 2004 - 2005<br>Financement de<br>base réel (\$) |
|--|---|---|---|---|---|
| <b>Partir du bon pied : Visites à domicile améliorées</b>  |   |   |   |   |   |
| Partir du bon pied   | —   | 417 340   | 3 582 660                                       | 3 000 000                                       | 3 494 582                                       |
| Le financement des visites à domicile par le ministère de la Santé est inconnu, en raison des fonctions multiples du personnel de santé public |   |   |   |   |   |
| <b>Sous-total</b>  | —   | <b>417 340</b>                                  | <b>3 582 660</b>                                | <b>3 000 000</b>                                | <b>3 494 582</b>                                |
| <b>Amélioration des services aux parents et aux familles</b>   |   |   |   |   |   |
| Ressources aux familles/Éducation parentale  | 515 500   | 1 079 600                                       | 1 128 000                                       | 571 500   | 802 500   |
| Information/soutien garde d'enfants  | —   | —   | 450 000   | 650 000   | 650 000   |
| Apprentissage/Langue   | —   | —   | 567 500   | 727 500   | 7 400 00  |
| Restructuration adoption   | —   | —   | 24 998  | 174 411   | 349 361   |
| Subvention pour ressources<br>aux familles et éducation parentale  | —   | —   | —   | —   | —   |
| <b>Sous-total</b>  | <b>515 500</b>                                  | <b>1 079 600</b>                                | <b>2 170 498</b>                                | <b>2 123 411</b>                                | <b>2 541 861</b>                                |
| <b>Stabilisation et amélioration des services de garde d'enfants</b>   |   |   |   |   |   |
| Subvention de stabilisation  | —   | 3 448 122                                       | 3 646 647                                       | 3 839 403                                       | 3 896 696                                       |
| Initiative de formation  | —   | —   | 1 306 380                                       | 1 093 906                                       | 974 089   |
| Programme de garde assistée  | 1 308 276                                       | 1 865 388                                       | 2 503 632                                       | 2 602 829                                       | 2 428 763                                       |
| Subventions d'équipement   | 9 094 622                                       | 9 519 259                                       | 9 345 150                                       | 9 236 554                                       | 9 288 606                                       |
| Autres programmes de garde d'enfants (SFSGE, SE)   | 2 871 569                                       | 2 854 720                                       | 2 910 897                                       | 3 090 157                                       | 3 081 892                                       |
| Centres de développement de l'enfant   | 285 216   | 286 301   | 684 605   | 290 917   | 293 418   |
| Intervention précoce – Frais de garde  | 1 612 125                                       | 1 897 742                                       | 1 897 572                                       | 1 901 383                                       | 2 026 612                                       |
| Aide emploi/revenu – Frais de garde  | 899 591   | 3 174 649                                       | 5 013 506                                       | 5 177 950                                       | 5 024 092                                       |
| Administration DPE   | 581 368   | 565 279   | 339 964   | 359 395   | 373 705   |
| Garderies nouvelles/améliorées   | —   | —   | 1 679 248                                       | —   | —   |
| Subventions réparations/matériel*  | —   | —   | —   | 724 461   | -21 944   |
| Réparations/Rénovations  | —   | —   | —   | —   | —   |
| Subvention espaces de jeu extérieurs   | —   | —   | —   | —   | —   |
| Subvention d'amélioration des programmes   | —   | —   | —   | —   | —   |
| Subventions mise à niveau énergétique  | —   | —   | —   | —   | —   |
| Recrutement et rétention (édu. perm.)  | —   | —   | —   | —   | —   |
| Garde en milieu familial   | —   | —   | —   | —   | —   |
| <i>Read to me!</i>   | —   | —   | —   | —   | —   |
| Campagne de sensibilisation  | —   | —   | —   | —   | —   |
| Traduction en français du matériel de<br>formation DPE   | —   | 15 000  | —   | —   | —   |
| Initiative de capacité   | —   | —   | —   | —   | 2 152   |
| <b>Sous-total</b>  | <b>16 652 767</b>                               | <b>23 626 460</b>                               | <b>29 327 601</b>                               | <b>28 316 955</b>                               | <b>27 368 081</b>                               |
| <b>Engagement communautaire et soutien de l'infrastructure</b>   |   |   |   |   |   |
| Équipes de travail rég. DPE  | —   | —   | 20 000  | —   | 2 598   |
| Dév. systèmes d'information  | —   | —   | 400 000   | 450 000   | 312 097   |
| Initiative de bénévolat  | —   | —   | —   | —   | 11 945  |
| Administration/Exploitation  | —   | 109 129   | 671 458   | 1 190 258                                       | 1 427 076                                       |
| <b>Sous-total</b>  | —   | <b>109 129</b>                                  | <b>1 091 458</b>                                | <b>1 640 258</b>                                | <b>1 753 716</b>                                |
| <b>Total des dépenses</b>  | <b>17 168 267</b>                               | <b>25 232 529</b>                               | <b>36 172 217</b>                               | <b>35 080 624</b>                               | <b>35 158 240</b>                               |

## Annexe B : suite

| Programme  | 2005 - 2006<br>Financement de<br>base réel (\$) | 2006 - 2007<br>Financement de<br>base réel (\$) | 2007 - 2008<br>Financement de<br>base réel (\$) | 2008 - 2009<br>Financement de<br>base réel (\$) | 2009 - 2010<br>Financement de<br>base réel (\$) | Financement réel<br>total (\$) |
|--|---|---|---|---|---|--------------------------------|
| <b>Partir du bon pied : Visites à domicile améliorées</b>  |   |   |   |   |   |                                |
| Partir du bon pied   | 3 500 000                                       | 3 500 000                                       | 3 500 000                                       | 3 500 000                                       | 3 500 000                                       | 27 994 582                     |
| Le financement des visites à domicile par le ministère de la Santé est inconnu, en raison des fonctions multiples du personnel de santé public |   |   |   |   |   |                                |
| <b>Sous-total</b>  | <b>3 500 000</b>                                | <b>3 500 000</b>                                | <b>3 500 000</b>                                | <b>3 500 000</b>                                | <b>3 500 000</b>                                | <b>27 994 582</b>              |
| <b>Amélioration des services aux parents et aux familles</b>   |   |   |   |   |   |                                |
| Ressources aux familles/Éducation parentale  | 901 500   | 787 500   | 767 500   | —   | —   | 6 553 600                      |
| Information/soutien garde d'enfants  | 650 000   | 650 000   | 550 000   | —   | —   | 3 600 000                      |
| Apprentissage/Langue   | 890 000   | 720 000   | 617 886   | —   | —   | 4 262 886                      |
| Restructuration adoption   | 831 899   | 928 310   | 775 090   | —   | —   | 3 084 069                      |
| Subvention pour ressources<br>aux familles et éducation parentale  | —   | —   | —   | 2 088 813                                       | 2 157 500                                       | 4 246 313                      |
| <b>Sous-total</b>  | <b>3 273 399</b>                                | <b>3 085 810</b>                                | <b>2 710 476</b>                                | <b>2 088 813</b>                                | <b>2 157 500</b>                                | <b>21 746 868</b>              |
| <b>Stabilisation et amélioration des services de garde d'enfants</b>   |   |   |   |   |   |                                |
| Subvention de stabilisation  | 4 029 166                                       | 4 263 137                                       | 4 991 090                                       | 5 303 793                                       | 5 496 274                                       | 38 914 328                     |
| Initiative de formation  | 994 000   | 1 098 000                                       | 800 000   | 800 000   | 800 000   | 7 866 375                      |
| Programme de garde assistée  | 2 683 032                                       | 2 705 866                                       | 2 894 070                                       | 2 911 837                                       | 3 961 372                                       | 25 865 065                     |
| Subventions d'équipement   | 10 108 891                                      | 10 122 220                                      | 10 951 300                                      | 13 778 405                                      | 15 417 959                                      | 106 862 966                    |
| Autres programmes de garde d'enfants (SFSGE, SE)   | 2 892 808                                       | 3 790 479                                       | 8 288 897                                       | 6 874 879                                       | 7 989 825                                       | 44 646 123                     |
| Centres de développement de l'enfant   | 291 049   | 276 077   | 263 281   | 284 812   | 258 200   | 3 213 876                      |
| Intervention précoce – Frais de garde  | 2 092 237                                       | 2 320 369                                       | 2 379 822                                       | 2 426 054                                       | 2 448 213                                       | 21 002 129                     |
| Aide emploi/revenu – Frais de garde  | 4 880 358                                       | 4 359 969                                       | 4 110 842                                       | 3 875 221                                       | 3 719 000                                       | 40 235 178                     |
| Administration DPE   | 293 387   | 328 328   | 423 851   | 434 013   | 486 546   | 4 185 836                      |
| Garderies nouvelles/améliorées   | 93 018  | 2 248 302                                       | 420 820   | 748 735   | 2 684 148                                       | 7 874 271                      |
| Subventions réparations/matériel*  | —   | —   | —   | —   | —   | 702 517                        |
| Réparations/Rénovations  | —   | 46 939  | 839 097   | 609 597   | 280 800   | 1 776 433                      |
| Subvention espaces de jeu extérieurs   | —   | —   | 5 080 806                                       | 20 000  | —   | 5 100 806                      |
| Subvention d'amélioration des programmes   | —   | —   | 2 621 057                                       | 44 851  | —   | 2 665 908                      |
| Subventions mise à niveau énergétique  | —   | —   | —   | 1 279 489                                       | —   | 1 279 489                      |
| Recrutement et rétention (édu. perm.)  | —   | —   | —   | 26 784  | 288 842   | 315 626                        |
| Garde en milieu familial   | —   | —   | —   | 398 551   | 496 098   | 894 649                        |
| <i>Read to me!</i>   | —   | —   | —   | 50 000  | —   | 50 000                         |
| Campagne de sensibilisation  | —   | —   | —   | —   | 50 540  | 50 540                         |
| Traduction en français du matériel de<br>formation DPE   | —   | —   | —   | —   | —   | 15 000                         |
| Initiative de capacité   | 23 000  | —   | —   | —   | —   | 25 152                         |
| <b>Sous-total</b>  | <b>28 380 946</b>                               | <b>31 559 686</b>                               | <b>44 064 933</b>                               | <b>39 867 021</b>                               | <b>44 377 817</b>                               | <b>313 542 267</b>             |
| <b>Engagement communautaire et soutien de l'infrastructure</b>   |   |   |   |   |   |                                |
| Équipes de travail rég. DPE  | 3 444   | 2 722   | 1 703   | 3 178   | —   | 33 645                         |
| Dév. systèmes d'information  | 995 735   | 1 206 492                                       | 1 923 994                                       | 1 979 644                                       | 2 220 154                                       | 9 488 116                      |
| Initiative de bénévolat  | —   | —   | —   | —   | —   | 11 945                         |
| Administration/Exploitation  | 1 668 132                                       | 1 629 234                                       | 1 727 222                                       | 1 946 177                                       | 2 001 270                                       | 12 369 956                     |
| <b>Sous-total</b>  | <b>2 667 311</b>                                | <b>2 838 448</b>                                | <b>3 652 919</b>                                | <b>3 928 999</b>                                | <b>4 221 424</b>                                | <b>21 903 662</b>              |
| <b>Total des dépenses</b>  | <b>37 821 656</b>                               | <b>40 983 944</b>                               | <b>53 928 328</b>                               | <b>49 384 833</b>                               | <b>54 256 741</b>                               | <b>385 187 379</b>             |

Remarque : Report de 4 685 200 \$ de 2001-2002 à 2002-2003. Les montants sont des dépenses brutes.

\*Financement émis en 2003-2004; retourné par les bénéficiaires en 2004-2005.





  
**NOVA SCOTIA**  
**NOUVELLE-ÉCOSSE**